



NP/CB

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous êtes invité(e) au Conseil municipal d'installation au cours duquel aura lieu l'élection du Maire et des Adjoints.

Ce Conseil municipal se tiendra le :

**Dimanche 22 mars 2026 à 10h00
A l'Espace Jean Ferrat**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Amand-Les-Eaux, 22 MARS 2026



Le Maire,

Fabien ROUSSEL